

# Enquête sur la technologie numérique et l'utilisation d'Internet, 2012

**Confidentiel une fois rempli.**

English version available.

Veillez corriger les renseignements de l'étiquette préimprimée, **si nécessaire**, dans les cases correspondantes ci-après :

C0001 Appellation légale de l'entreprise  
 \_\_\_\_\_

C0002 Nom commercial de l'entreprise  
 \_\_\_\_\_

C0008 Prénom  
 \_\_\_\_\_

C0028 Nom de famille  
 \_\_\_\_\_

C0021 Titre  
 \_\_\_\_\_

C0004 Adresse (rue et numéro)  
 \_\_\_\_\_

C0005 Ville  
 \_\_\_\_\_

C0006 Province / Territoire  
 \_\_\_\_\_

C0007 Code postal  
 \_\_\_\_\_

## À LIRE AVANT DE REMPLIR LE FORMULAIRE

**Cette enquête recueille des données en vertu de la *Loi sur la statistique*, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19. EN VERTU DE CETTE LOI, IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE.**

### Objectif de l'enquête

L'objectif de l'Enquête sur la technologie numérique et l'utilisation d'Internet de 2012 est de mesurer l'adoption et l'utilisation de diverses technologies numériques, y compris Internet. L'enquête permettra de recueillir des renseignements sur les raisons pour lesquelles les entreprises choisissent d'adopter des technologies numériques, les effets sur l'entreprise, et les dépenses au titre des technologies numériques. Les données serviront à élaborer des politiques nationales et à comparer le rendement du Canada par rapport aux autres pays.

### Période de déclaration

Aux fins de la présente enquête, veuillez déclarer l'information pour la période de 12 mois comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2012 et le 31 décembre 2012. Veuillez retourner le questionnaire dûment rempli dans les 30 jours.

### Confidentialité

La *Loi sur la statistique* protège la confidentialité des renseignements recueillis par Statistique Canada.

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer toute information recueillie qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'un organisme sans leur permission ou sans en être autorisé par la loi.

Statistique Canada utilisera les données de cette enquête à des fins statistiques.

### Couplages d'enregistrements

Dans le but d'améliorer les données de la présente enquête, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements de cette enquête avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de données administratives.

### Ententes de partage de données

Afin de réduire le fardeau des répondants, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organisations gouvernementales, qui ont accepté de garder les données confidentielles et les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada communiquera les données de la présente enquête seulement aux organisations ayant démontré qu'elles avaient besoin de les utiliser.

L'**article 11** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux répondant à certaines conditions. Ces organismes doivent posséder l'autorisation légale de recueillir les mêmes données, sur une base obligatoire, et les lois en vigueur doivent contenir essentiellement les mêmes dispositions que la *Loi sur la statistique* en ce qui concerne la confidentialité et les sanctions imposées en cas de divulgation de renseignements confidentiels. Comme ces organismes possèdent l'autorisation légale d'obliger les entreprises à fournir les mêmes données, on ne

demande pas le consentement des entreprises et celles-ci ne peuvent s'opposer au partage des données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 11** ont été conclues avec les organismes statistiques provinciaux et territoriaux de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Yukon.

Les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

L'**article 12** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organisations gouvernementales fédérales, provinciales ou territoriales. En vertu de cet article, vous pouvez refuser de partager vos données avec l'une ou l'autre de ces organisations en écrivant une lettre d'objection au statisticien en chef et en la retournant avec le questionnaire rempli. Veuillez préciser les organisations avec lesquelles vous ne voulez pas partager vos données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 12** ont été conclues avec les organismes statistiques de l'Île-du-Prince-Édouard, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut. Dans le cas des ententes conclues avec des organisations gouvernementales provinciales et territoriales, les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

### Retour du questionnaire

Veillez retourner le questionnaire rempli à Statistique Canada dans les 30 jours suivant sa réception. Vous pouvez l'envoyer par la poste dans l'enveloppe ci-jointe ou le télécopier au 1-888-883-7999.

### Divulgation des renseignements transmis par télécopieur ou autres modes électroniques

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur ou tout autre mode électronique peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document, Statistique Canada garantit la protection de tous les renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*.

### Qui doit remplir le présent questionnaire?

Le questionnaire doit être rempli par le gestionnaire de TI de l'entreprise ou par une personne occupant un poste équivalent. S'il n'y a pas de gestionnaire de TI à l'entreprise, veuillez remettre le questionnaire au président ou à la personne la mieux renseignée sur l'utilisation de la technologie numérique au sein de l'entreprise.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour demander une version électronique du questionnaire, veuillez composer le numéro de téléphone qui figure sur l'étiquette ci-dessus.



## SECTION C – UTILISATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

**Les technologies de l'information et des communications (TIC)** couvrent un large éventail de technologies numériques, comme les ordinateurs, les réseaux et les logiciels utilisés pour communiquer et traiter de l'information.

### 9. Votre entreprise utilisait-elle l'une des technologies de l'information et des communications (TIC) suivantes en 2012?

Sélectionnez tout ce qui s'applique.

- C901  Ordinateurs
- C902  Appareils mobiles qui fonctionnent sur Internet (p. ex., téléphone intelligent, tablette électronique)
- C903  Réseaux informatiques à l'échelle de l'entreprise (p. ex., réseau local, réseau étendu)
- C904  Échange de données informatisées (EDI) sur Internet\*
- C905  Logiciels propres à l'industrie (p. ex., logiciels de point de vente au détail)
- C906  Système de gestion des relations avec les clients/fournisseurs (GRC)\*
- C907  Planification des ressources de l'entreprise (PRE)\*
- C908  Étiquettes d'identification par radio-fréquence (EIRF)\*
- C909  Notre entreprise n'utilise pas de TIC ► *Passez à la question 16*

**Échange de données informatisées (EDI) sur Internet** : structure standard d'échange de données commerciales. L'EDI est fondé sur l'utilisation de normes de transmission, faisant en sorte que tous les participants emploient un langage commun.

**Système de gestion des relations avec les clients/fournisseurs (GRC)** : système servant à gérer les interactions d'une entreprise avec ses clients actuels ou potentiels, partenaires, employés et fournisseurs.

**Planification des ressources de l'entreprise (PRE)** : repose sur une application logicielle, ou une série d'applications logicielles, qui permettent d'intégrer des renseignements et des processus tirés de plusieurs composantes opérationnelles de l'entreprise. En règle générale, la PRE permet d'intégrer la planification, l'approvisionnement, les ventes, le marketing, les relations avec les clients, les finances et les ressources humaines.

**Étiquettes d'identification par radio-fréquence (EIRF)** : technologie d'identification et de collecte de données qui consiste à stocker de l'information au moyen d'étiquettes électroniques et d'un émetteur ou d'un lecteur sans fil pour la saisir. L'acronyme en anglais pour cette technologie est « RFID ».

### 10. Veuillez indiquer comment votre entreprise acquiert ses technologies de l'information et des communications (TIC).

Sélectionnez tout ce qui s'applique.

- C1001  En achetant des TIC commerciales (matériel ou logiciels)
- C1002  En louant des TIC commerciales (matériel ou logiciels)
- C1003  En modifiant ou en personnalisant des TIC commerciales (matériel ou logiciels)
- C1004  En programmant ou en créant des solutions sur mesure (soit à l'interne, soit par impartition)

### 11. Quels ont été les **principaux bénéfices** de l'utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC) pour votre entreprise?

Sélectionnez tout ce qui s'applique.

- C1101  Réduction des coûts d'exploitation et/ou de main-d'oeuvre
- C1102  Meilleure capacité à répondre aux besoins des clients ou des fournisseurs
- C1103  Maintien de la compétitivité
- C1104  Réduction des délais de transaction
- C1105  Meilleure qualité des biens ou des services
- C1106  Meilleure flexibilité de la production ou de la prestation de services
- C1107  Satisfaction des employés
- C1108  Ne sait pas / aucun de ces bénéfices

### 12. L'introduction des technologies de l'information et des communications (TIC) a-t-elle donné lieu à l'un ou l'autre des changements opérationnels suivants?

Sélectionnez tout ce qui s'applique.

- C1201  Partage accru de l'information
- C1202  Meilleure intégration des activités de l'entreprise en ligne et hors ligne
- C1203  Réorganisation des processus opérationnels
- C1204  Collecte, conservation et mise à jour des données
- C1205  Importance accrue de la rotation des emplois, polyvalence
- C1206  Pas de changement
- C1207  Autre changement - précisez :

## SECTION D – DÉPENSES ASSOCIÉES AUX TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS (TIC)

13. Votre entreprise a-t-elle effectué des dépenses en immobilisations pour acquérir des technologies de l'information et des communications (TIC) au cours des trois dernières années, à savoir entre 2010 à 2012?

**Les dépenses en immobilisations** comprennent toutes les dépenses dans les TIC utilisées dans votre entreprise et dont la durée de vie est généralement supérieure à une année.

C1301 1  Oui ► *Passez à la question 14*

3  Non ► *Passez à la question 15*

14. Votre entreprise a-t-elle effectué des dépenses en immobilisations entre 2010 et 2012, parmi les suivantes?

**Sélectionnez tout ce qui s'applique.**

C1401  Matériel informatique

C1403  Logiciel spécialisé

C1402  Logiciel commercial

C1404  Système d'exploitation de réseau  
(p. ex., réseau local (RL))

15. Veuillez indiquer pour quel type de services de TIC votre entreprise a effectué des dépenses au cours des trois dernières années, à savoir entre 2010 et 2012.

**Sélectionnez tout ce qui s'applique.**

C1501  Modèle SaaS\* (p. ex., informatique en nuage)

C1504  Services de bases de données (p. ex., conception ou gestion de bases de données, stockage de données, récupération de données)

C1502  Services d'hébergement sur le Web ou de création de sites Web

C1505  Autres dépenses pour services de TIC

C1503  Services de traitement de données (p. ex., services d'analyse d'audience Internet)

C1506  Aucune dépense au cours des trois dernières années

**Modèle SaaS :** modèle de livraison de logiciel dans lequel le logiciel et ses données connexes sont hébergés de façon centralisée, habituellement sur Internet.

## SECTION E – CONFIDENTIALITÉ DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

16. Votre entreprise recueille-t-elle ou conserve-t-elle des renseignements personnels (p. ex., nom, adresse, courriel)?

**Les renseignements personnels** sont tous les renseignements concernant un ancien client, un client actuel ou potentiel (le client doit être une personne). Ils ne visent pas les renseignements que votre entreprise pourrait avoir sur vos employés, clientèles commerciales ou fournisseurs.

C1601 1  Oui ► *Passez à la question 17*

3  Non ► *Passez à la question 19*

17. Comment votre entreprise recueille-t-elle ou obtient-elle les renseignements personnels?

**Sélectionnez tout ce qui s'applique.**

C1701  Médias sociaux (p. ex., Facebook, Twitter)

C1703  Directement de la part du client

C1702  Tierce partie (p. ex., sociétés de marketing)

C1704  Programmes de fidélité ou de récompenses

18. Comment votre entreprise protège-t-elle les renseignements personnels conservés dans un format électronique?

**Sélectionnez tout ce qui s'applique.**

C1801  Conservation des données hors ligne (les données ne sont pas stockées sur un réseau)

C1804  Protégés par une tierce partie

C1802  Accès restreint et contrôlé (p. ex., habilitations, accords de partage)

C1805  Autre mode de protection - *précisez :*

C1803  Cryptage des données

C1806

## SECTION F – INFORMATION GÉNÉRALE

19. Quel est le nombre de salariés à plein-temps de votre entreprise? Veuillez cocher la fourchette qui s'applique.

C1900 1  0

3  10 à 19

5  50 à 99

7  300 à 499

2  1 à 9

4  20 à 49

6  100 à 299

8  500 et plus

20. Combien de temps avez-vous passé à compiler les données et à remplir ce questionnaire?

Heure(s)

C9910

Minutes

C9909

## SECTION G – COMMENTAIRES

C9920

C9913

**Merci d'avoir rempli ce questionnaire.**

Veuillez garder une copie pour vos dossiers.

Consultez notre site Web à l'adresse suivante : [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca)